

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
DIRECTION DE PROJET DE REALISATION
DES INFRASTRUCTURES
DE L'ECOLE MILITAIRE POLYTECHNIQUE

MISE EN DEMEURE N° 02
SARL SETEMA

L'entreprise **SARL SETEMA**, dont le siège social sis à la Zone d'activité Saliba n° A 10 BERAKI , Willaya d'Alger, titulaire du marché N° **01/2023** du **03/01/2023**, portant sur les Travaux de réalisation d'une salle de réunion pour l'accueil et l'ouverture des plis, au niveau de Bordj el Bahri, **est mis en demeure à cause de :**

- **Retard dans la réalisation des travaux dans les délais contractuels et l'abandonnement du chantier.**

Votre entreprise est tenue sous quinze jours de:

- **Reprendre les travaux jusqu'à leur achèvement.**

Dans le cas où l'entreprise ne répond pas, dans le délai suscité à partir de la date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le **BOMOP**, une résiliation aux tord de votre entreprise sera prononcé selon la réglementation en vigueur.